Participez au comité consultatif "Temps de l'enfant et de la jeunesse" !

Comme vous le savez, la loi permet aux conseils municipaux de créer des comités consultatifs sur « tout problème d'intérêt communal ». Ceux-ci associent élus, habitants et représentants d'associations intéressés par le thème qu'ils abordent.

En conseil municipal du 12 octobre 2020, 5 comités ont été créés dont un destiné à le Temps de l'enfant et de la jeunesse. Nous vous invitons à y participer et à être force de proposition.

Vous pouvez bien évidemment vous investir, également, dans l'un des 4 autres comités constitués :

- Vie associative,
- Seniors,
- Finances,
- Culture.

N'hésitez pas à participer ! Inscrivez-vous.

Liens utiles
Comités consultatifs : votre avis compte !
Contact

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat général : hoteldeville@magny-les-hameaux.fr